



Rapport explicatif relatif à la coopération internationale de la Suisse 2021-2024

Questions-réponses pour le dossier Internet

Qu'entend-on par «coopération internationale de la Suisse»?

Dans ce contexte, le terme «coopération internationale (CI)» recouvre les activités de l'aide humanitaire et de la coopération au développement ainsi que les mesures de promotion de la paix et de la sécurité humaine. Pour financer ces activités, le Conseil fédéral soumet au Parlement le «Message sur la coopération internationale de la Suisse», associé à une demande de crédits-cadres pour une période de quatre ans, qui lui permettront de planifier l'engagement de la Suisse à plus long terme.

Quels sont les principales nouveautés de la coopération internationale de la Suisse par rapport à la période couverte par le message précédent?

Accents géographiques et thématiques:

- **Critères d'engagement clairs:** les objectifs et les priorités géographiques de la CI sont définis en fonction des besoins des populations concernées, des intérêts de la Suisse (économie, migration, sûreté, gouvernance, climat et environnement) ainsi que de ses avantages comparatifs à l'échelle internationale (plus-value, compétences, innovations).
- **Accents thématiques:** création d'emplois, lutte contre les changements climatiques, amélioration de la gestion de la migration, engagement en faveur de la paix et de l'état de droit.
- **Sur le plan géographique,** le DFAE concentre sa coopération bilatérale au développement sur quatre régions et réduit le nombre de pays prioritaires de 46 à 34 (en se retirant notamment d'Amérique latine). Le SECO, pour sa part, maintient la concentration de sa coopération au développement économique sur treize pays prioritaires.

Autres priorités:

- Renforcement du **lien stratégique avec la politique migratoire**, notamment par une plus grande flexibilité permettant d'allouer des moyens en dehors des pays prioritaires lorsque des opportunités se présentent dans ce domaine.
- Augmentation des moyens destinés à la **lutte contre les changements**

climatiques: pour la période 2021-2024, les moyens destinés à la lutte contre les changements climatiques et aux mesures d'adaptation requises en la matière sont portés à 350 millions de CHF par an, soit 50 millions de plus que durant les années 2017 à 2020.

- Intensification de la **coopération avec le secteur privé**, par exemple par la **conception de nouveaux instruments de financement**.
- Exploitation plus systématique du **potentiel de la numérisation**, notamment par le recours aux modèles de paiement par smartphone ainsi qu'aux chaînes de blocs pour les services financiers, à des drones et à des données satellite pour l'assurance des récoltes.
- La Suisse renforce son **engagement multilatéral** et s'attache à promouvoir des réformes efficaces et des normes internationales.
- L'aide humanitaire, la promotion de la paix et la coopération au développement seront **combinées plus étroitement entre elles** afin d'augmenter la résilience des pays en développement face aux crises et aux catastrophes.
- **Les évaluations indépendantes réalisées sur une base scientifique seront multipliées** pour assurer l'efficacité de la CI et permettre des rectifications de la stratégie à moyen et à long termes.

Quel est le montant que la Suisse entend consacrer à la CI pour la période de 2021 à 2024?

Selon le rapport explicatif relatif à la coopération internationale, le DFAE et le DEFR prévoient, pour les années 2021 à 2024, **cinq crédits-cadres totalisant 11,37 milliards de CHF**. Selon les dernières prévisions, ce montant correspond à **0,45% du revenu national brut (RNB)**. Ce pourcentage est inférieur à l'objectif de 0,5% du RNB décidé par le Parlement en 2011 et confirmé à différentes reprises depuis.

À titre de comparaison: les crédits-cadres que le Parlement a approuvés en adoptant le message 2017-2020 totalisent 11,11 milliards de CHF.

Sur quels pays et régions la Suisse concentrera-t-elle sa CI durant la période de 2021 à 2024?

Le DFAE concentrera sa coopération bilatérale au développement sur **quatre régions prioritaires** ayant les plus forts besoins, qui sont au centre des intérêts de la Suisse et dans lesquels notre CI peut générer une plus-value :

- Afrique du Nord et Moyen-Orient
- Afrique subsaharienne
- Asie centrale, du Sud et du Sud-Est
- Europe de l'Est

Afin de conserver la masse critique nécessaire pour garantir l'efficacité de son

engagement, le DFAE prévoit, d'ici 2024, de déplacer progressivement ses ressources notamment d'Amérique latine vers ces quatre régions prioritaires. De plus, le **nombre de pays prioritaires de la DDC sera réduit de 46 à 34** (cf. tableau des pays prioritaires à l'annexe 4 du rapport explicatif).

Le retrait concerne les pays suivants:

- Azerbaïdjan
- Bolivie
- Eswatini (Swaziland)*
- Haïti
- Honduras
- Cuba
- Lesotho*
- Malawi*
- Mongolie
- Nicaragua
- Pakistan (2019)
- Zambie*

* Ces pays font actuellement partie d'un programme régional pour l'Afrique australe. La Suisse n'y a pas ses propres bureaux de coopération.

Selon ses compétences clés dans les domaines de la politique économique et commerciale, le DEFR continuera de concentrer sa coopération au développement sur un nombre limité de pays dans les quatre régions prioritaires ainsi qu'en Amérique latine (13 pays prioritaires).

L'aide humanitaire, les activités multilatérales ou en lien avec des défis globaux ainsi que les mesures de promotion de la sécurité humaine seront concentrées sur les quatre régions prioritaires tout en conservant leur mandat universel.

Quels sont les objectifs de la CI 2021-2024?

La CI est un instrument qui permet à la Suisse de contribuer à **soulager les populations dans le besoin et à lutter contre la pauvreté, à promouvoir le respect des droits de l'homme, la démocratie et la coexistence pacifique des peuples** ainsi qu'à **préserver les ressources naturelles** (art. 54 de la Constitution fédérale). Ces objectifs servent aussi les intérêts directs de la Suisse et de son économie ouverte et mondialisée, tributaire d'un ordre international stable reposant sur le droit. Les défis globaux tels qu'une croissance économique durable, le manque de stabilité, la migration, l'environnement et le climat ou encore la santé appellent une action commune qui dépasse les frontières nationales. La CI constitue donc un **investissement dans la sécurité, l'indépendance et la prospérité de la Suisse et du monde.**

Pour les années 2021-2024, les objectifs proposés sont les suivants:

- contribuer à une croissance économique durable, à l'ouverture de marchés et à la création d'**emplois** (développement économique);
- lutter contre les **changements climatiques** et leurs effets et gérer durablement les ressources naturelles (environnement);
- sauver des vies, fournir des services de base de qualité et diminuer les causes de la **migration forcée et irrégulière** (développement humain);
- promouvoir la paix, l'**état de droit** et l'égalité des genres (paix et gouvernance).

Comment les intérêts de la Suisse en matière de politique migratoire ont-ils été pris en compte dans la CI?

La contribution de la CI à l'amélioration de la gestion de la migration dans l'intérêt de la Suisse est triple:

- **À court terme**, la CI contribue à réduire les causes de déplacements forcés, à trouver des solutions pour les déplacés et à protéger les réfugiés dans les premiers pays d'accueil.
- **À moyen terme**, elle vise à réduire la migration irrégulière ainsi qu'à trouver les meilleures solutions possibles pour favoriser l'intégration des migrants et des déplacés forcés dans les pays en développement.
- **À long terme**, la CI se focalise sur les causes profondes de la migration irrégulière et forcée, comme la pauvreté, les conflits armés, la mauvaise gouvernance ou les conséquences des changements climatiques.

Concrètement, il est prévu de renforcer **le lien stratégique entre la CI et la politique migratoire** à trois niveaux:

- Au **niveau politique**: la migration est un sujet qui doit être abordé systématiquement lors de consultations politiques. Le Conseil fédéral poursuit notamment la conclusion de nouveaux accords et partenariats migratoires.
- Au **niveau géographique**: le sujet de la migration sera systématiquement pris en compte dans les stratégies par pays de la Confédération. Une flexibilité financière accrue permettra à la Suisse de mieux saisir les opportunités servant ses intérêts en matière de politique migratoire.
- Au **niveau thématique**: les programmes pertinents de la CI incluront explicitement les sujets de la migration et des déplacements forcés, par exemple dans le cadre de projets axés sur la prévention, la protection et l'intégration des migrants ou encore sur la création de perspectives économiques, politiques et sociales dans les régions d'origine.

Quels sont les résultats obtenus à ce jour par la CI?

Dans l'ensemble, l'humanité ne s'est jamais portée aussi bien qu'aujourd'hui. Les gens vivent mieux et plus longtemps que jamais, en ayant une meilleure santé et plus de

sécurité. La CI a contribué à ces progrès. De nombreuses études scientifiques montrent que l'aide publique au développement a un effet positif sur les conditions de vie et sur la croissance économique dans les pays en développement. **Une série de succès remarquables:**

- Le pourcentage de personnes vivant dans la pauvreté extrême est tombé de 41% en 1981 à 10% en 2015.
- Entre 1970 et 2015, le pourcentage de la population mondiale vivant dans une démocratie est passé de 33% à plus de 55%.
- Durant cette même période, le pourcentage de personnes sous-alimentées a reculé de 28% à 11%.
- Le pourcentage d'enfants décédés avant l'âge de cinq ans est passé de 36% au début du 20^e siècle à 4% en 2015.
- Dans ce même temps, le pourcentage d'adultes sachant lire et écrire a bondi de 21% à 85%.
- Huit personnes sur dix ont désormais au moins un accès minimal à l'électricité et neuf sur dix ont accès à l'eau potable.

Ces progrès ont été réalisés avec la contribution de la Suisse. Quelques exemples tirés du **rapport intermédiaire sur la mise en œuvre du message CI 2017-2020** (2018):

- 8 millions de personnes ont obtenu un meilleur accès à l'eau potable et à des systèmes d'irrigation agricole efficaces.
- Grâce à l'engagement de la Suisse, 9 millions de personnes, dont plus de 50% de femmes, ont pu suivre un enseignement de base ou une formation professionnelle.
- 517'000 entreprises ont bénéficié d'un accès facilité au capital, ce qui leur a permis de créer des emplois.
- La Suisse a apporté de l'aide à 5,3 millions de personnes en situation de crise aiguë et a soutenu un million de personnes dans la reconstruction suite à des catastrophes ou des conflits armés.
- La Suisse a soutenu dix processus de paix officiels (y compris le processus de paix en Syrie) et accompagné des négociations de cessez-le-feu dans six pays (y compris au Myanmar et en Colombie).

Selon le rapport intermédiaire, le **taux de réussite** est de **84%** pour les projets de la DDC et de **85%** pour les projets du SECO, ce qui est un résultat excellent à l'échelle internationale.

Pourquoi l'engagement de la Suisse reste-t-il nécessaire?

Dans un monde globalisé, des problèmes économiques dans une région ne tardent pas à avoir des retombées négatives sur les économies d'autres contrées. Sans compter les conséquences des changements climatiques et de la dégradation des ressources naturelles, qui sont elles aussi ressenties au-delà des frontières nationales. **Voilà pourquoi une action commune est nécessaire à l'échelle internationale.**

En dépit des progrès réalisés au cours de ces dernières décennies, les défis restent nombreux. Une personne sur dix vit aujourd'hui encore dans une situation de **pauvreté extrême**. Plus de la moitié d'entre elles vivent en Afrique subsaharienne. Si les différences de revenu entre pays ont pu être réduites, les **inégalités socio-économiques** à l'intérieur de nombreux pays en développement continuent d'être très problématiques. La discrimination et le manque de perspectives, en particulier chez les jeunes, freinent la croissance économique à long terme et peuvent être à l'origine de conflits. Le nombre de **conflits armés** augmente de nouveau. Il s'agit de conflits complexes qui durent longtemps. Jusqu'à 80% des victimes de conflits armés sont des civils. La situation est souvent aggravée par d'autres problèmes tels que la **mauvaise gouvernance et la déficience des services publics, le non-respect des droits de l'homme, le surendettement, l'urbanisation incontrôlée ou encore le manque de durabilité dans l'exploitation des ressources naturelles**. Tous ces facteurs ralentissent le développement.

Quels sont les bénéfices de la CI pour la population de la Suisse?

- En Suisse, de nombreux **emplois** sont directement ou indirectement tributaires du contexte international. La stabilité d'un ordre international construit sur le respect du droit est essentielle pour la Suisse et son économie ouverte et mondialisée. Cela accroît aussi la **sécurité des personnes qui vivent en Suisse**.
- En contribuant à l'augmentation des revenus et à l'amélioration des conditions cadres dans les pays en développement, elle favorise l'ouverture de **nouveaux marchés pour les entreprises suisses** et a ainsi un effet positif sur le développement économique de la Suisse (emploi).
- L'aide publique au développement (APD) **a une influence favorable sur l'économie suisse** en stimulant la demande (p. ex. par l'achat de biens et de services en Suisse).
- La Suisse n'est pas à l'abri des défis auxquels le monde est confronté dans des domaines comme la migration, la sécurité, l'environnement ou la santé (par exemple changements climatiques, asile, terrorisme, pandémies etc.) Les pays ne peuvent pas y faire face isolément, mais doivent unir leurs forces au-delà des frontières nationales. La CI contribue aussi à **préserver les ressources naturelles vitales pour les générations futures**, notamment en Suisse.
- Grâce à sa CI, à son engagement multilatéral et à ses bons offices, la Suisse crée un climat de confiance qui lui ouvre des portes qui, pour d'autres, restent closes. Cela lui permet de **défendre efficacement son indépendance et ses intérêts lors de l'aménagement de règles internationales**. En sa qualité de pays neutre n'appartenant à aucune alliance, elle a en effet besoin de partenaires sur la scène internationale.
- Grâce à son engagement dans des pays pauvres ou en crise, la Suisse agit sur les causes de déplacements forcés en créant des perspectives pour des populations dans le besoin et donc, à moyen et à long terme, **des alternatives à l'émigration**.

- La CI permet à la Suisse de mieux se profiler à l'étranger et augmente l'attractivité de **Genève en tant que siège d'organisations internationales** («la Genève internationale»). Au total, la contribution de la Genève internationale au produit intérieur brut de la Suisse est estimée à 1%.

Pourquoi la CI 2021-2024 fait-elle l'objet d'une consultation?

Fin novembre 2018, le Conseil fédéral a décidé pour la première fois de soumettre le projet de coopération internationale 2021-2024 à une procédure de consultation. Les cantons, les partis représentés aux Chambres fédérales, les communes, les villes et les régions de montagne, les organisations faïtières de l'économie ainsi que d'autres cercles intéressés sont invités à donner leur avis.

Le but de cet élargissement de la discussion est d'obtenir un message sur la coopération internationale qui reflète une vision commune de la Suisse sur la manière dont il convient d'aborder les nombreux défis à l'échelle mondiale. La procédure de consultation prendra fin le 23 août 2019. Le Conseil fédéral devrait adopter début 2020 le message à l'intention du Parlement.